



SYNDICAT DE L'ENCADREMENT  
DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS  
(SEJS)  
UNSA-éducation

Le 25 janvier 2013

Madame la Ministre,

Par lettre du 11 juillet dernier, vous avez bien voulu considérer la situation indemnitaire des inspecteurs de la jeunesse et des sports (IJS) tout à fait insatisfaisante et vous vous êtes engagée à ce que cette question soit réglée en 2013 en concertation avec le ministère chargé de la Fonction Publique, aucune mesure transitoire n'ayant malheureusement pu être obtenue en 2012 (cf. nos échanges du 27 septembre, du 18 octobre et du 25 octobre 2012, notamment). Nous nous sommes largement entretenus de cette question le 6 décembre dernier avec le Secrétaire Général des ministères sociaux et des représentants de la DRH (en pièce jointe le compte-rendu de cette réunion).

Nous avons par ailleurs eu communication de l'agenda social de la Ministre chargée de la Fonction Publique. Son contenu actuel ne nous donne aucune assurance quant à une prompte prise en considération des sujets indemnitaires spécifiques. Nous nous permettons donc d'attirer de nouveau votre attention sur cette question. Il est en effet à craindre que si elle n'est pas abordée rapidement, aucune solution ne soit trouvée avec un effet en 2013, ce qui serait de nouveau inadmissible et incompréhensible pour les Inspecteurs de la Jeunesse et des Sports JS qui subissent un dispositif totalement inéquitable.

Dans l'attente des initiatives que vous prendrez sur ce sujet, nous vous prions de croire, Madame la Ministre, en l'assurance de notre très haute considération.

**Isabelle BECU-SALAÜN**  
Secrétaire Générale

**Madame Valérie FOUNEYRON,**  
Ministre des Sports, de la Jeunesse,  
de l'Education Populaire et de la Vie Associative  
95, avenue de France  
75560 PARIS Cedex 13

Copie : Cabinet, SG des ministères sociaux, DRH